

Procès-verbal de la rencontre du 14 juin 2023 à 9 h
tenue à la salle 14 du Complexe administratif de Saint-Félicien
du Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets
Sous la présidence de Audrey Piquette.

1. Présences

Audrey Piquette, Chantale Simard, Francis Côté, Jérémie Gagnon, Mélissa Boilard, Julie Morin, Dany Privé et Mario Simard.

Mot de bienvenue : Audrey Piquette souhaite la bienvenue à tous.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Dany Privé propose l'acceptation de l'ordre du jour tel que présenté par la présidente.
VOTE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Procès-verbal du 12 avril 2023

3.1 Adoption

Dany Privé propose l'adoption du procès-verbal du 12 avril 2023.
VOTE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3.2 Suivi du procès-verbal du 8 février 2023

Au point 11.1, Message d'accueil CSS

Mario Simard informe les ressources humaines que le message d'accueil du centre de services scolaire débute encore avec la possibilité de formuler une plainte. Il considère qu'il faut changer la structure du message et souhaite que son intervention se rende aux personnes concernées.

4. Retour sur la procédure d'affectation

Les deux parties sont satisfaites du déroulement lors des différentes étapes de la procédure d'affectation ainsi que du déroulement de la séance de mutations du 31 mai dernier. On note que celle-ci était longue et on souhaite apporter des modifications pour le futur. Audrey Piquette précise que les mutations pourraient se faire en deux temps, soient les mutations permanentes en premier lieu et les mutations temporaires lors d'une deuxième séance. Elle évoque également la possibilité de faire une séance en présentiel.

Elle termine en mentionnant que le logiciel de la GRICS est très efficace et leur permet de sauver pratiquement une semaine de travail à la suite de la séance de mutations.

5. Portrait des excédents

Audrey Piquette mentionne qu'il y a quatre enseignants en excédent, deux enseignants au champ 1 et deux enseignants au champ 4. La partie syndicale

demande à la partie patronale la possibilité de conserver ces personnes en poste. Une discussion aura lieu dans les prochains jours à ce sujet.

6. Octroi des contrats à temps partiel

L'octroi des contrats à temps partiel aura lieu le 24 août 2023 à l'auditorium de la Polyvalente de Normandin. Tous les enseignants de la liste de priorité seront convoqués à cette rencontre qui débutera à 9 h pour les champs 2 et 3. L'octroi des contrats pour tous les autres champs se fera à compter de 13 h 30. Un tirage au sort aura lieu pour déterminer la séquence des champs. Quelques jours avant cette rencontre, la liste des contrats à combler sera disponible sur l'Intranet du centre de services scolaire.

7. Attribution des nouveaux postes

Audrey Piquette mentionne que les nouveaux postes réguliers à temps plein seront attribués aux enseignantes et enseignants de la liste de priorité entre le 14 et le 18 août 2023. Jusqu'à maintenant, 16 postes réguliers temps plein seront offerts à ces derniers.

8. Rencontre en août

Les parties patronale et syndicale se demandent la nécessité de statuer une date pour une rencontre avant les mutations. Audrey Piquette explique que lorsqu'elle rentrera au travail dans la semaine du 14 août, elle communiquera avec la partie syndicale afin de valider certaines situations, si besoin.

9. Cours d'été

Chantale Simard donne quelques précisions concernant les cours d'été et les reprises d'examen qui auront lieu à la Polyvalente des Quatre-Vents. Elle précise que le transport sera offert par le centre de services scolaire et que les cours auront lieu du 3 juillet au 7 juillet et du 10 au 14 juillet pour les élèves de la 2^e et 3^e secondaire. Pour le 2^e cycle, les cours auront lieu du 17 au 21 juillet. Chantale Simard mentionne qu'il n'y aura donc pas de cours offerts cette année aux élèves de la première secondaire. Tous les enseignants qui ont travaillé lors de la période estivale l'an dernier sont intéressés à le refaire pour la prochaine année.

La session d'examen aura lieu du 26 juillet au 1^{er} août.

10. Mise à jour de la liste de priorité

La partie patronale mentionne que la liste de priorité sera mise à jour dans les prochaines semaines et que les enseignantes et enseignants seront informés vers la mi-juillet.

11. Budget de perfectionnement

Audrey Piquette déposera le budget de perfectionnement final en date du 30 juin pour les écoles primaires et secondaires.

12. Principes de gestion congé sans solde, retraite progressive, réduction de tâche, etc. 2023-2024

La partie patronale explique les nouveaux principes de gestion pour la prochaine année scolaire.

13. État des dépenses en lien avec les projets visant à contrer la pénurie de personnel

La partie patronale fera un suivi en lien avec le projet visant à contrer la pénurie. Elle sera en mesure de nous remettre les sommes utilisées pour ce projet.

14. Coupure de traitement

La partie syndicale demande à la partie patronale de reconduire le protocole de coupure de traitement pour la prochaine année. La partie patronale accepte la demande pour l'année scolaire 2023-2024. Elle mentionne qu'elle acheminera une lettre à la partie syndicale concernant la dénonciation du protocole de coupure de traitement pour l'année scolaire 2024-2025. La partie syndicale souhaite remercier la partie patronale et mentionne qu'elle informera les membres et que cela sera reçu positivement de leur part.

15. Séance de mutation en août

La partie syndicale veut simplement préciser que pour une première année, les mutations temporaires interchamps sont permises. Exceptionnellement, lors de la deuxième séance de mutations du 21 août prochain, les mutations temporaires restées vacantes seront offertes à nouveau. Audrey Piquette mentionne qu'elle enverra un courriel d'inscription à la séance de mutations du 21 août avant la fin de l'année scolaire et que les enseignantes et enseignants inscrits recevront leur lien dans la semaine du 14 août.

16. Contrats de suppléance

La partie syndicale souhaite avoir le portrait des contrats de suppléance offerts cette année et les projections pour l'année scolaire 2023-2024. Elle questionne également la partie patronale en demandant si tous les enseignantes et enseignants légalement qualifiés auront la proposition d'obtenir un contrat de suppléance à 100% étant donné l'arrivée d'enseignants étrangers. La partie patronale mentionne que les contrats de suppléances seront offerts à tous les enseignants légalement qualifiés sur les listes de priorité et de suppléance.

17. Formation sur l'inclusion

La partie syndicale souhaite simplement s'assurer que la formation sur l'inclusion prévue le 27 juin prochain soit offerte sur une base volontaire.

18. Varia

18.1 Scolago

La partie syndicale veut soulever une problématique en lien avec Scolago. Il serait intéressant d'ajouter le nom de la ville à la demande de suppléance et non seulement le nom de l'école afin d'éviter que des nouveaux enseignants se trompent de milieu.

19. Prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le 3 octobre 2023 à 9 h au Complexe administratif de Saint-Félicien.

20. Levée de la rencontre

La séance est levée à 11 h.